



CHARTE FedCAN

IDENTITÉ DE LA FedCAN



La FedCAN est un réseau francophone, à vocation européenne, qui œuvre à réunir :

- ◆ Les conservatoires, les associations de conservation de l'abeille noire, sous forme d'associations à but non lucratif,
- ◆ Des structures partenaires soutenant la Fédération respectant les conditions d'adhésion à la FedCAN agréées par celle-ci,
- ◆ Des scientifiques spécialistes de l'abeille noire, sous forme de soutien/comité scientifique

OBJECTIF DE LA FedCAN

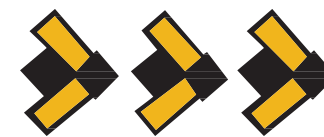


Promouvoir l'abeille noire auprès du public, des professionnels et des institutions, défendre et valoriser le travail des conservatoires ou des associations de conservation.

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION



- ◆ Sensibiliser le public et les institutions aux intérêts de préservation de la sous-espèce d'abeille originellement présente sur nos territoires : l'abeille noire *Apis mellifera mellifera*,
- ◆ Faire connaître le travail des conservatoires ou des associations de conservation,
- ◆ Militer pour une reconnaissance/ protection juridique des conservatoires et actions de conservation à l'échelle nationale et européenne,
- ◆ Faire reconnaître l'intérêt économique, patrimonial et écologique d'une apiculture respectueuse de l'abeille noire,
- ◆ Mettre en place des outils de création d'une base de données scientifiques, techniques et agro-culturelles sur l'abeille noire,
- ◆ Développer des passerelles avec les instituts de formation apicole,
- ◆ Créer et promouvoir des offres locales/départementales et régionales de colonies d'abeilles noires auprès des structures et apiculteurs désireux de travailler avec la sous espèce autochtone,
- ◆ Aider à la reconnaissance des acteurs de la conservation.



LES ENJEUX D'UN CONSERVATOIRE OU D'UNE STRUCTURE DE CONSERVATION



- ◆ Sensibiliser le public à la préservation de l'abeille noire,
- ◆ Collaborer avec les structures partenaires dans le cadre des missions de la FedCAN,
- ◆ Mener l'ensemble des ruches de conservation en abeille noire, sans transhumance, sans nourrissage de stimulation, sans introduction d'abeilles autres que des abeilles noires du même secteur géographique, sans sélection sur le cheptel conservatoire ou dans la zone cœur pour y conserver le maximum de diversité génétique,
- ◆ Mener des actions de restauration : si nécessaire, apporter de nouvelles colonies d'abeilles noires provenant du même secteur géographique et ne présentant pas d'introgression génétique au-delà de 20 %,
- ◆ Mener le cheptel de conservation en visant un degré d'introgression génétique le plus bas possible, idéalement inférieur à 20%,
- ◆ Mener le cheptel de conservation visant à rassembler un minimum de 150 ruches pour y conserver le maximum de diversité génétique,
- ◆ Consolider et élargir la zone de conservation,
- ◆ Fournir ou contribuer à développer une offre locale, départementale et régionale de colonies et de reines d'abeille noire pour les structures/ apiculteurs,
- ◆ Collaborer avec le comité scientifique pour faire remonter des données en vue de constituer une base scientifique et technique,
- ◆ Mener des actions de communications, de formation et de développement sur les enjeux d'une apiculture la plus respectueuse possible de la biologie de l'abeille,
- ◆ Mener un travail de recherche sur l'évolution des pratiques apicoles et des causes d'abandon de l'abeille noire dans son secteur.

LES ENJEUX DES STRUCTURES PARTENAIRES



- ◆ Faire connaître au public et institutions le travail de la Fédération, des conservatoires et des structures de conservation,
- ◆ Œuvrer à la reconnaissance officielle de la Fédération, des conservatoires et des actions de conservation à l'échelle nationale et européenne,
- ◆ Mettre en œuvre des montages financiers et des aides en faveur de la FedCAN et de ses adhérents,
- ◆ Mettre à disposition de la FedCAN et de ses adhérents des outils spécifiques (site web, laboratoires d'analyses, logiciels de morphométrie, études, consultants),
- ◆ Œuvrer à une protection juridique efficace de la sous espèce *Apis mellifera mellifera* face au phénomène d'hybridation génétique,
- ◆ Faire reconnaître l'intérêt économique d'une apiculture respectueuse de l'abeille noire.

LES ENJEUX DU COMITÉ SCIENTIFIQUE



- ◆ Aider à la caractérisation des populations d'abeilles, de leur environnement et d'une apiculture favorisant la biodiversité des populations d'abeille noire,
- ◆ Aider à la définition et mise en place d'outils de création d'une base de données scientifiques, techniques et agro-culturelle sur l'abeille noire,
- ◆ Aider à la vulgarisation des connaissances scientifiques notamment sur les conséquences de l'introgression génétique massive sur les populations d'abeille noire.